



Extrait de :

Québec, ville et capitale

Collection Atlas historique du Québec,
Les Presses de l'Université Laval, 2001.

Troisième partie : Une ère de contrastes

Premier chapitre : Les mutations du XIX^e siècle

Brigitte Caulier, « **Les concurrences religieuses** », p. 218-221.

LES CONCURRENCES RELIGIEUSES

UN DIOCÈSE QUI RÉTRÉCIT : LA CRÉATION DES NOUVEAUX DIOCÈSES

L'évêché de Québec au XIX^e siècle perd de son importance sur le continent nord-américain. Au fur et à mesure des émancipations politiques, du peuplement d'un océan à l'autre, le rayonnement de Québec s'affaiblit. Si l'on se place un instant du point de vue de Rome, le catholicisme américain et anglophone doit partir à la conquête de tout le continent. Dans une telle perspective, l'anglais s'impose dans la géostratégie du Saint-Siège, même si les francophones du Canada fournissent à l'Église catholique le gros de ses fidèles. Québec ne se trouve pas relativisé par la seule autorité romaine : les contestations surgissent du Canada et de la province même. Les images que nous gardons du Québec religieux au XIX^e siècle nous viennent plus de Montréal, éternelle rivale. Pourtant, bon gré mal gré, Québec se maintient, préférant les corridors romains aux grandes vitupérations publiques des évêques de Montréal et de Trois-Rivières.

Étant donné l'affaiblissement qu'a connu l'Église catholique canadienne et le peuplement progressif du pays, maintenir un évêché à la grandeur d'un continent comme sous le Régime français devenait illusoire et même dommageable à l'encadrement pastoral. Les divisions s'opèrent douloureusement et les évêques de Québec se sentent progressivement dépouillés.

La géopolitique fait tout d'abord son œuvre : après l'indépendance américaine, le territoire des États-Unis se soustrait de l'orbite de Québec et, en 1783, Rome nomme un préfet apostolique. Six ans plus tard, le Saint-Siège érige le premier diocèse du jeune pays autour de Baltimore. En outre, les catholiques anglophones écossais ou irlandais qui s'installent dans les futures provinces maritimes ne tiennent pas à se soumettre à un évêque francophone. Leur culture catholique différente les incite à l'autonomie. En 1817, le vicaire général de la Nouvelle-Écosse, l'Irlandais Edmund Burke fait un coup de force. Sans l'autorisation de son évêque, il passe par Rome pour se faire nommer vicaire apostolique de la Nouvelle-Écosse, une première étape vers l'érection d'un diocèse. Ironie du sort, il reçoit son ordination épiscopale à Québec. L'année suivante, M^{gr} Plessis, qui désirait la création d'une province ecclésiastique, obtient une partie de sa requête avec la nomination d'évêques auxiliaires pour desservir le Haut-Canada, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick. Londres ne souhaitait pas qu'on crée trop de circonscriptions catholiques qui seraient dirigées par des Canadiens. Dans les faits, les autorités britanniques se trouvent sans avertissement devant un archevêché de Québec et non plus un simple évêché, au grand dam des évêques anglicans. En 1820, les Territoires du Nord-Ouest reçoivent un évêque auxiliaire, Joseph-Norbert Provencher, ainsi que Montréal, avec Jean-Jacques Lartigue. Encore fallait-il que les Montréalais l'acceptent.

La création du diocèse de Montréal rappelle étrangement la difficile érection du diocèse sous le Régime français. Les mêmes protagonistes, à l'exception du roi et des communautés missionnaires, se retrouvent. Dès les années 1780, les autorités religieuses montréalaises ont fait valoir la nécessité de créer un nouveau diocèse pour une région qui se développe rapidement et dont la population représente la moitié de celle du Bas-Canada. À Québec, on renâcle longtemps, on ne tient pas à perdre le contrôle sur une partie vitale.



CIRCONSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN 1820.
D'après Lucien Lemieux, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844*, Montréal, Fides, 1968.

CIRCONSCRIPTIONS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE EN 1844.

D'après Lucien Lemieux, *L'établissement de la première province ecclésiastique au Canada, 1783-1844*, Montréal, Fides, 1968.

Finalement un évêque auxiliaire est nommé en 1820, M^{gr} Plessis a choisi Jean-Jacques Lartigue, un sulpicien montréalais. Or, le Séminaire de Saint-Sulpice s'est toujours senti dans son pré-carré dans le district de Montréal. Le supérieur, M. Jean-Henri-Auguste Roux, est déjà grand vicaire. C'est un Français et le clan français de la Compagnie protège les postes importants. Avec en plus une parenté chargée aux yeux du gouvernement (les Viger, Cherrier et Papineau...), Lartigue ne peut pas entrer à l'église Notre-Dame. Il subit l'hostilité de ses propres confrères, des marguilliers, des communautés religieuses soumises à la direction spirituelle des sulpiciens et du clergé de la région. Il faudra 16 ans de vicissitudes pour que le diocèse de Montréal soit érigé avec comme premier titulaire M^{gr} Lartigue.

Auparavant, les autorités religieuses et politiques britanniques rognaien encore l'influence de l'évêque de Québec en favorisant le détachement du Haut-Canada. Comme le dit Lucien Lemieux : « Autant il avait été politiquement opportun de faire affaire avec le seul évêque de Québec, autant il apparaissait maintenant préférable de morceler l'influence des évêques catholiques, sinon de la rendre contradictoire. » En 1825, Kingston devient le diocèse pour le Haut-Canada. Sur la lancée, le diocèse de Charlottetown est érigé en 1829 et réunit l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick et les îles de la Madeleine tandis que le Cap-Breton passe au vicariat apostolique de la Nouvelle-Écosse.

Un processus irréversible restreint les prérogatives de l'archevêque de Québec. On ne pouvait pas raisonnablement imaginer le maintien à long terme d'un diocèse aux dimensions continentales. À la fin des années 1830, M^{gr} Signay dirige un diocèse qui couvre les districts de Trois-Rivières, de Québec et de Gaspé. Le Nord-Ouest penche vers l'autonomie et l'évêque se préoccupe de la toute jeune Colombie et y envoie des prêtres.



M^{gr} LARTIGUE, PREMIER
ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.
Archives nationales du Québec,
P600, S5, PLN17.



M^{gr} SIGNAY.
Archives nationales du Québec,
P600, S5, PLN26.



LES CONCURRENCES MONTRÉALAISES

Les vives tensions mises en lumière dans la création du diocèse de Montréal se poursuivent tout au long du XIX^e siècle et empoisonnent la vie religieuse. Elles se nourrissent de divergences idéologiques qu'on a souvent classées grossièrement sous les appellations d'ultramontanisme pour le clergé de Montréal et de catholicisme libéral à Québec. En fait, c'est plus dans les modalités de l'action que les deux clergés se distinguent. Les principes fondamentaux, particulièrement d'un point de vue ecclésiologique, sont admis de tous. Cependant, à Québec, on préfère la modération et on perçoit avec acuité la situation coloniale et les enjeux politiques qui découlent d'un pouvoir protestant.

Québec, métropole de la première province ecclésiastique, voulue par Montréal

La présence protestante et l'anglophonie si proche ne cessent de préoccuper les évêques de Montréal. Le plus célèbre, M^{gr} Bourget, a toujours à l'esprit cette réalité. Il veut une Église francophone forte dans le concert du catholicisme nord-américain. Une province ecclésiastique répondrait à ce besoin. M^{gr} Plessis en avait caressé le rêve, Lartigue l'avait fait sien, mais il se heurte à la résistance de M^{gr} Signay, évêque de Québec qui craint de ne pas pouvoir contrôler des suffragants d'envergure.

Le temps pressait pourtant, car Rome, avec l'acquiescement de Londres, précisait sa territorialité canadienne en érigeant de nouveaux diocèses : Toronto en 1841, Halifax et Fredericton en 1842. Le vicariat apostolique de l'Oregon apparaît l'année suivante et celui des Territoires du Nord-Ouest au printemps de 1844. La Nouvelle-Écosse gagne en autonomie avec le diocèse d'Arichat en septembre. Le morcellement ne pouvait être favorable à la longue au catholicisme francophone. À l'inverse, Londres, qui a son mot à dire, voit d'un œil favorable une province ecclésiastique dirigée de Québec pour contrebalancer la montée en puissance des évêques de Montréal et de Kingston, tous deux francophones. Mais alors il faudrait restreindre l'autorité archiepiscopale au Canada-Uni.



THE ARCHBISHOP'S PALACE.

L'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC.

Musée de la civilisation, fonds du Séminaire de Québec, Tiré de l'atlas d'Alfred Hamel, *Topographical and Pictorial Map of the City of Québec*, Z-46, T-213, n° 14.

M^{gr} Bourget vient à bout de réaliser son grand projet en 1844. Le 13 mai 1844, les cardinaux de la Propagande érigent la première province ecclésiastique de l'Amérique du Nord. Elle comporte les seuls diocèses du Canada-Uni : Québec, Montréal, Kingston et Toronto. Avec réticence, Londres accepte d'accorder à M^{gr} Signay le titre d'archevêque catholique romain de Québec. La ténacité de M^{gr} Bourget avait eu raison des atermoiements géopolitiques du prélat de Québec. En cette même année commence la construction de l'archevêché sur l'ancienne rue du Parloir dans un style néoclassique. Le palais épiscopal de M^{gr} de Saint-Vallier n'avait plus été occupé par les évêques catholiques. Loué tout d'abord au gouvernement, il a servi au Parlement du Bas-Canada de 1792 à 1830, puis il a été démoli. Le nouveau palais archiépiscopal fait désormais bloc dans l'espace avec le séminaire et la cathédrale. M^{gr} Signay et M^{gr} Turgeon s'y installent en 1847.

Quelques années plus tard, en 1851, Québec accueille le premier concile provincial. Ces grandes assemblées, qui se succèdent dans la seconde moitié du siècle à Québec (1854, 1863, 1868, 1873, 1878, 1886), représentent l'occasion pour le clergé canadien de coordonner ses interventions tant dogmatiques que pastorales. Les évêques y décident également des attitudes communes par rapport au pouvoir civil. Cette province permet d'assurer une unité pour l'ensemble du Québec pendant plusieurs décennies ; mais en 1886, Montréal prend la tête d'une nouvelle province ecclésiastique. En compensation, M^{gr} Taschereau accède au cardinalat.

La querelle universitaire : la victoire de Québec

On pourrait multiplier les exemples de tensions entre les clergés montréalais et québécois. Les questions doctrinales et les enjeux de pouvoir interfèrent constamment pour alimenter les conflits qui trouvent souvent leur règlement de l'autre côté de l'Atlantique, à Rome. Le pape doit arbitrer



M^{gr} BOURGET.

Musée de la civilisation, fonds du Séminaire de Québec, Photographie de Notman et Sandham, Ph1985-0036.

La première session du 4^e Concile provincial de Québec s'est ouverte ce matin au milieu d'un concours immense de fidèles et de tout l'éclat que l'Église sait donner aux cérémonies qui laissent tant de traces dans nos souvenirs et éveillent de si grandes pensées ! Les conciles sortent du cercle ordinaire de nos fêtes religieuses et portent un cachet tout particulier de grandeur et de majesté. Nous y voyons la hiérarchie catholique, cette colonne inébranlable de l'Église au sommet de laquelle brille la tiare du vicair de Jésus-Christ, donner des preuves de sa force et jeter sur le monde l'éclat de la lumière qui lui vient de la source de toute vérité. [...]

À neuf heures et demie, nos Seigneurs les Évêques et une centaine de prêtres laissent le palais archiépiscopal pour se rendre à la cathédrale. Cette procession a défilé majestueusement et fait le tour de l'église en chantant les Litanies des Saints. Le grand nombre de prêtres, les prélats couverts de leurs plus brillants vêtements et les magnifiques décorations de l'église formaient un coup d'œil splendide. [...] Pendant la messe, le chœur des élèves du Petit Séminaire, dirigé par M. E. Gagnon, a répété la belle messe de Haydn que nous avons admirée le jour de Pâques.

Le Journal de Québec, 7 mai 1868.





PAVILLON CENTRAL
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
AU XIX^e SIÈCLE.

Musée de la civilisation, fonds
du Séminaire de Québec, Ph1996-0352.

ces conflits après avoir reçu les représentants des uns et des autres.

Depuis la fin du XVIII^e siècle avait émergé la nécessité d'offrir une université aux catholiques francophones canadiens. Montréal en sentait d'autant plus le besoin que les institutions américaines et l'université McGill, à partir de 1821, attiraient les futures élites canadiennes-françaises, particulièrement en droit et en médecine. M^{gr} Bourget, qui en a fait son cheval de bataille, voulait une université catholique organisée au niveau provincial, donc sous la responsabilité de tous les évêques québécois. Dans les faits, le séminaire de Québec obtint l'organisation et la direction de la première université francophone en Amérique du Nord avec une charte royale en décembre 1852. Le séminaire avait un profil doublement avantageux : il avait les reins plus solides matériellement et surtout il n'avait pas défié l'autorité épiscopale comme avait pu le faire régulièrement les sulpiciens de Montréal.

M^{gr} Bourget ne plie pas devant une telle décision, il bataille pendant 25 ans. On le voit à Rome faire valoir les besoins de son diocèse en pleine expansion démographique. Il y dénonce régulièrement les enseignants de l'Université Laval qu'il estime « vendus » aux libéraux. Rome impose un compromis en 1875, avec l'autorisation d'une succursale de l'Université Laval dont les Montréalais devront assumer le financement, mais sans droit de regard de l'évêque de Montréal. M^{gr} Bourget donne sa démission. La solution

définitive au problème attendra 1920 avec la fondation de l'Université de Montréal.

Les querelles doctrinales : les archevêques « libéraux » l'emportent sur les ultramon- tains radicaux

Rome, à la suite de différentes enquêtes, n'a pas donné raison aux ultramontains montréalais et trifluviens dans leurs accusations très radicales de libéralisme à l'égard du clergé de Québec. Pour ne citer qu'un exemple, on peut évoquer rapidement la question de l'usage des classiques païens dans l'enseignement des collèges. On devait à M^{gr} Gaume en France des publications dénonçant l'étude des auteurs païens, source d'après lui, de tous les maux de l'humanisme et donc des réformes protestantes. Il préconisait de revenir exclusivement aux classiques chrétiens dans la formation des jeunes gens. Le débat français ne tarda pas à franchir l'Atlantique par le biais du *Courrier du Canada*. Il se focalisa au début des années 1860 autour du prêtre d'origine lorraine l'abbé Jacques-Michel Stremmer. Excellent théologien et canoniste, il rejoignit le Grand Séminaire de Québec ; les autorités y découvrirent alors ses positions favorables à l'égard des thèses de Gaume. En 1865, l'abbé Taschereau, le supérieur à l'époque, lui demanda de quitter. C'est l'abbé Alexis Pelletier, lui-même du Séminaire de Québec, qui reprit le flambeau. Une campagne de presse avait été organisée et l'abbé Pelletier commit quelques bro-